

Ministère
de la Sécurité
publique

La desserte policière au Québec

Profil organisationnel 2019



Pour nous joindre

Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques

Ministère de la Sécurité publique
Tour du Saint-Laurent, 6^e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

infocom@msp.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-6777
Sans frais : 1 866 644-6826
Télécopieur : 418 643-0275

Coordination : Clément Robitaille
Analyse : Amélie Grenier
Traitement des données : Andréanne Arguin
Collaboration : Andréanne Arguin

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-88772-0 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2021

Tous les droits réservés pour tous pays.
La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.



Table des matières

INTRODUCTION	7
1 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPaux ET À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC	8
1.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTORISÉ	9
1.2 L'EFFECTIF POLICIER PERMANENT	9
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	10
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	11
LES MINORITÉS VISIBLES OU ETHNIQUES	12
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	12
LES DÉPARTS À LA RETRAITE	12
L'EMBAUCHE	13
1.3 L'EFFECTIF CIVIL PERMANENT	13
LA FONCTION OCCUPÉE	13
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	13
2 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES	14
2.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTOCHTONE	14
LA FONCTION OCCUPÉE	14
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	15
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	15
2.2 LES CONSTABLES SPÉCIAUX AUTOCHTONES	15
LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	15
2.3 L'EFFECTIF CIVIL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES	15
LA FONCTION OCCUPÉE	15
LE SEXE	15
ANNEXE I	17
LES TABLEAUX DE LA DESSERTÉ POLICIÈRE AU QUÉBEC, 2019.....	17
ANNEXE II	37
LA DESSERTÉ POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPaux, 2019	37
ANNEXE III	43
LA DESSERTÉ POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES, 2019.....	43

Faits saillants CPM 2019



L'effectif policier permanent a augmenté de 1,7 % en 2019. Le Québec comptait un effectif de 14 774 policiers permanents au 31 décembre 2019 alors qu'il était de 14 526 l'année précédente.

L'effectif policier permanent au Québec en 2019 se répartit à 38,5 % à la SQ (5 689 policiers), 28,9 % au SPVM (4 275 policiers) et 32,6 % dans les autres corps de police municipaux (4 810 policiers).



Le ratio de policiers permanents par 100 000 habitants est différent selon les niveaux de services : il est de 218 pour la SQ, 209 pour le SPVM et de 128,3 pour les autres corps de police municipaux. Ce ratio est de 183 au Canada.

L'effectif policier permanent au Québec en 2019 comptait 4 115 femmes. En dix ans, la représentation des femmes au sein de l'effectif policier permanent est passée de 24,0 % à 27,9 %.

Le pourcentage de policiers appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement, passant de 4,2 % en 2012 à 5,0 % en 2019.

Le nombre de policiers qui ont pris leur retraite en 2019 est de 457 tandis que 875 ont été embauchés. La grande majorité (95,8 %) des policiers embauchés avaient moins de 35 ans.



Faits saillants CPA 2019



Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.



L'effectif policier permanent des CPA s'élève à 353 personnes. Près de 58,9 % des policiers permanents à l'emploi des CPA sont issus des Premières Nations ou sont Inuits.

Les CPA de Kativik, Eeyou Eenou, Akwesasne et Kahnawake sont ceux dont le nombre de policiers et de constables spéciaux en poste est le plus élevé.

Les femmes représentent 13,3 % (47) de l'effectif policier permanent (353) dans les CPA.



Près des deux tiers (60,4 %) de l'effectif policier permanent dans les CPA compte 10 années ou moins de service reconnues.



Introduction

Au Québec, l'effectif policier est réparti dans trois principaux types de corps de police : les corps de police municipaux (CPM), la Sûreté du Québec (SQ) et les corps de police autochtones (CPA). Leurs membres ont tous pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique ainsi que de prévenir et de réprimer le crime selon leur compétence respective, en plus d'en rechercher les auteurs.

Les données sur le personnel dans les corps de police sont recueillies à l'aide du *Questionnaire sur l'administration des activités policières*. Ce questionnaire, transmis annuellement aux corps de police du Québec, permet d'obtenir des données uniformes sur ceux-ci et de dresser un portrait de l'effectif policier et civil qui les compose. Ce rapport présente des informations relatives aux CPM et à la SQ au 31 décembre 2019, suivies de celles qui concernent les CPA, traitées séparément au chapitre 2 en raison de leurs spécificités.

Ces données excluent celles relatives au Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC) et au Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), puisqu'ils ont un mandat spécialisé d'enquête qui ne comprend pas la gendarmerie.

Quant à la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹, elle collabore avec les corps de police susmentionnés, notamment dans la lutte contre les crimes économiques et le crime organisé. L'effectif policier et civil nécessaire à l'administration de ses différents détachements au Québec n'est cependant pas inclus dans les résultats.

Rappelons que l'instrument de collecte de données utilisé pour cette publication est un questionnaire autoadministré. Aucun contrôle spécifique des réponses reçues n'est effectué, la transmission fidèle de l'information demandée aux corps de police étant tenue pour acquise. Rien ne permet au ministère de la Sécurité publique (MSP) de mettre en doute la validité des résultats.

Le lecteur doit toutefois demeurer prudent lorsqu'il compare ou interprète certains résultats. Les corps de police du Québec se distinguent par les territoires qu'ils couvrent, les clientèles qu'ils desservent ainsi que le niveau de service qu'ils sont tenus d'offrir aux citoyens. Ces éléments doivent être pris en considération au moment de dresser des constats.

¹ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police fédéral relevant du ministre de la Sécurité publique du Canada, dont le mandat au Québec est principalement d'appliquer les lois fédérales.



1 Le personnel dans les corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec

Selon la *Loi sur la police*², les CPM desservent les municipalités ayant une population de 50 000 habitants et plus, celles des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ainsi que les régions métropolitaines de recensement de Saguenay, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières. Les CPM doivent fournir un niveau de service spécifique en fonction de la population desservie ou, encore, de leur situation géographique. Quant aux municipalités de moins de 50 000 habitants, elles sont desservies par la SQ, à moins d'une autorisation spéciale de la ministre de la Sécurité publique. La *Loi sur la police* détermine six niveaux de services policiers³, chacun incluant les services du niveau inférieur⁴ (tableau 42).

On recense 30 CPM au Québec, dont 16 offrent des services policiers à plus d'une municipalité (desserte multiple)⁵. Un corps de police procure des services de :

- **niveau 1** s'il dessert moins de 100 000 habitants (7 corps de police);
- **niveau 2** s'il dessert de 100 000 à 249 999 habitants (7 corps de police). Il doit également assurer ce niveau de service s'il dessert une municipalité faisant partie d'une région métropolitaine de recensement ou d'une communauté métropolitaine susmentionnée, même si la population est inférieure à 100 000 habitants (11 corps de police);
- **niveau 3** s'il dessert de 250 000 à 499 999 habitants (3 corps de police);
- **niveau 4** s'il dessert de 500 000 à 999 999 habitants (le Service de police de la Ville de Québec – SPVQ);
- **niveau 5** s'il dessert 1 000 000 d'habitants ou plus (le Service de police de la Ville de Montréal – SPVM).

Le niveau de service 6 est fourni par la SQ sur l'ensemble du territoire du Québec. Elle fournit les services policiers aux municipalités de moins de 50 000 habitants, à moins qu'elles ne soient visées par l'article 353.1 de la *Loi sur la police*⁶, en plus des municipalités qui n'ont pas de CPM, et ce, sur la base d'ententes conclues entre le MSP et la municipalité régionale de comté (MRC) dont les municipalités concernées font partie. En tant que police nationale, elle assure les services de niveaux supérieurs à ceux requis d'un CPM. Elle travaille d'ailleurs en complémentarité avec eux lors d'activités particulières afin de fournir des services policiers adéquats à l'ensemble de la population.

² *Loi sur la police*, RLRQ, chapitre P-13.1.

³ *Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence* (selon les articles 69, 70 et 71 de la *Loi sur la police*).

⁴ Les activités des corps de police prennent de l'ampleur ou deviennent plus spécialisées lorsque le niveau de service s'élève. Par exemple, un service de police de niveau 1 pourra contrôler une foule pacifique alors que ceux des niveaux 5 et 6 devront maîtriser des foules avec risque élevé d'agitation, de débordement ou d'émeute.

⁵ La liste détaillée des CPM selon le type de desserte, le niveau de service et les municipalités desservies est présentée au tableau 42.

⁶ À l'exception de Drummondville et de Saint-Hyacinthe, desservies par la SQ, même si elles ont plus de 50 000 habitants.

Au 31 décembre 2019, la proportion de la population desservie par les services policiers d'un CPM (niveaux 1 à 5) était de 68,9 %, comparativement à 31,1 % pour celle relevant des services de la SQ. De plus, le SPVM (niveau 5) desservait 24,4 % de la population québécoise. Bien que les CPM desservent une plus forte proportion de la population, la SQ est responsable de la protection d'une population répartie sur un territoire beaucoup plus vaste (tableau 43).

1.1 L'effectif policier autorisé

L'effectif autorisé est le nombre minimal de postes prévus par un corps de police pour fournir les services policiers en conformité avec la *Loi sur la police*. Relevant des autorités municipales, l'effectif policier est autorisé par l'autorité compétente (la municipalité, la régie intermunicipale ou la MRC) sur la base des effectifs minimaux approuvés par le MSP selon les plans d'organisation policière soumis. La SQ est le corps de police national qui agit sous l'autorité du MSP. Ses effectifs sont autorisés par le Conseil du trésor.

L'effectif policier autorisé dans les CPM et à la SQ en 2019 s'élevait à 15 109 postes, soit respectivement 4 509 au SPVM, 4 787 dans les autres CPM et 5 813 à la SQ (tableau 1).

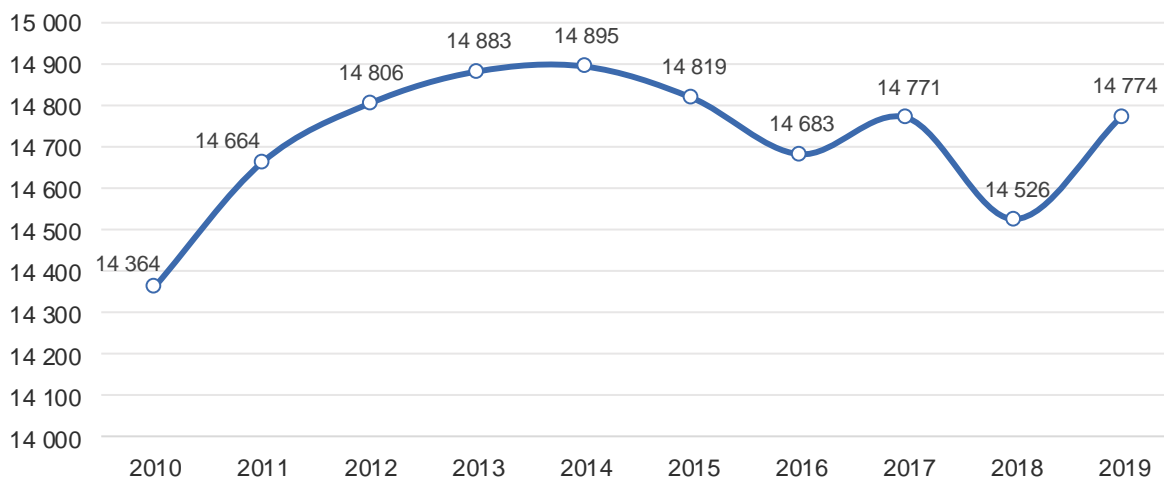
En ce qui a trait à l'évolution de l'effectif policier autorisé entre 2010 et 2019, le ratio du nombre de policiers par 100 000 habitants a légèrement diminué, passant de 184 à 180 policiers, malgré une fluctuation à la hausse entre 2012 et 2015 (tableau 2).

Des 15 109 postes policiers autorisés dans les CPM et à la SQ, 65,9 % sont affectés à la gendarmerie et 18,6 %, aux enquêtes. Les autres activités se répartissent entre la direction/administration (3,4 %), les services de soutien (11,0 %) et les mesures d'urgence (1,1 %) (tableau 3).

1.2 L'effectif policier permanent

L'effectif policier permanent représente le nombre de postes pourvus. L'information recueillie sur les 14 774 policiers permanents en poste en 2019 permet d'établir des distinctions en fonction de l'activité, du sexe et du groupe d'âge, de l'appartenance à une minorité visible ou ethnique, du nombre d'années de service reconnues, des départs à la retraite ainsi que des embauches au sein des corps de police du Québec.

Graphique 1 : Évolution de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2010 à 2019

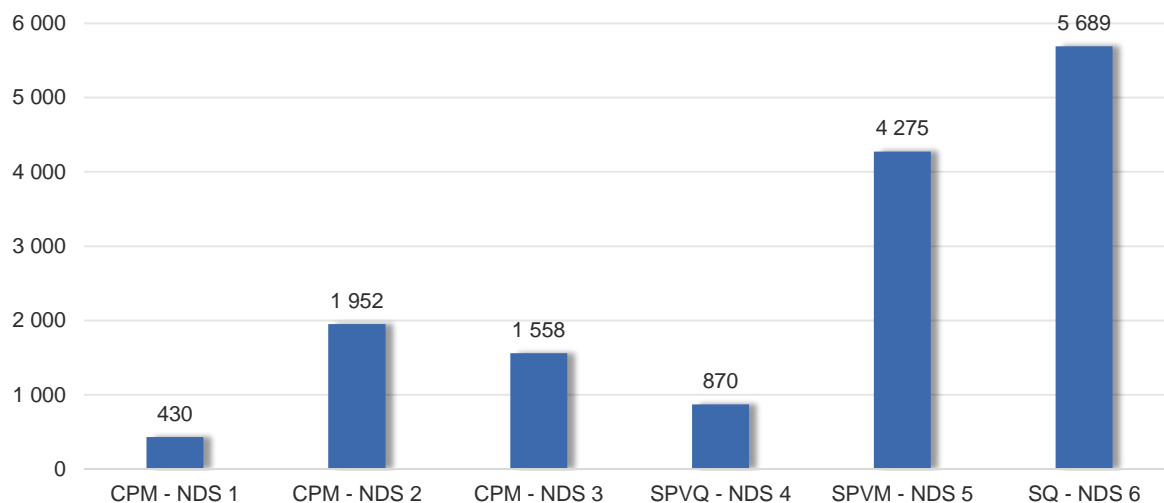


Au 31 décembre 2019, le Québec comptait un effectif policier permanent de 14 774 personnes dans les CPM et à la SQ. L'effectif autorisé (15 109) est donc plus élevé que le nombre de postes réellement occupés, l'écart étant de +335 postes (tableau 4).

L'effectif policier permanent a par ailleurs augmenté de 248 policiers (+1,7 %) en 2019 par rapport à l'année précédente, ce qui hausse le ratio de policiers permanents à 176 policiers par 100 000 habitants au lieu de 175 en 2018 (tableau 5).

L'effectif policier permanent a globalement varié de 2,9 % au cours de la dernière décennie, passant de 14 364 policiers en 2010 à 14 774 en 2019, avec un maximum de 14 895 atteint en 2014. Le ratio de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants est, de son côté, en diminution constante depuis les sept dernières années, passant de 185 en 2012 à 176 en 2019, comparativement à 183 pour l'ensemble du territoire canadien⁷.

Graphique 2 : Répartition de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon les niveaux de service, 2019



L'effectif policier permanent en 2019 se répartit ainsi : 5 689 (38,5 %) des policiers sont à l'emploi de la SQ, 4 810 (32,6 %) sont à l'emploi des corps de police de niveaux 1 à 4 et 4 275 (28,9 %) du SPVM. Les corps de police de niveaux 5 (SPVM) et 6 (SQ) ont par ailleurs les ratios d'effectifs par 100 000 habitants les plus élevés, se situant respectivement à 209 et 218 policiers, alors que ce ratio varie entre 116 et 149 pour les corps de police de niveaux inférieurs (tableau 6).

L'activité policière

Près des deux tiers (65,4 %) de l'effectif policier permanent sont affectés au secteur de la gendarmerie et plus d'un sixième (18,0 %), à celui des enquêtes. Le troisième secteur d'importance est celui des services de soutien avec un peu plus d'un policier sur dix (12,1 %). Les autres policiers permanents se trouvent soit dans le secteur de la direction (3,4 %) et de l'administration ou, encore, celui des mesures d'urgence (1,0 %).

C'est au SPVM que ces proportions diffèrent le plus, avec 59,7 % de l'effectif policier affecté à la gendarmerie, comparativement à 70,6 % dans les autres CPM et 65,4 % à la SQ (tableau 7). Dans l'ensemble du Canada, les agents de police représentent 68 % de l'effectif policier⁸.

⁷ Patricia CONOR, Sophie CARRIÈRE, Suzanne AMEY, Sharon MARCELLUS et Julie SAUVÉ (2020), « Les ressources policières au Canada, 2019 », Juristat, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

⁸ *Ibid.*

L'effectif des différents secteurs d'activité policière a augmenté par rapport à l'année précédente, à l'exception des mesures d'urgence (-20,2 %). Cette hausse touche principalement le secteur des enquêtes (+7,0 %) ainsi que celui de la direction et de l'administration (+4,4 %). On constate également une augmentation minime de l'effectif policier permanent pour l'activité de gendarmerie (+0,3 %) (tableau 8).

Le sexe et le groupe d'âge

La représentation des femmes parmi l'effectif policier permanent au Québec tend à s'accroître depuis 2010, passant de 24,0 % à 27,9 % en 2019, réduisant celle des hommes de 76,0 % à 72,1 % au cours des dix dernières années. On dénombre une augmentation de 126 policières comparativement à l'année précédente, ce qui représente l'année où les femmes ont été les plus nombreuses à l'emploi d'un des corps de police du Québec avec 4 115 policières (tableau 9).

En comparaison, on observe une hausse de 325 policières par rapport à 2018 dans l'ensemble du Canada. Les policières au pays représentent 22 % de l'effectif policier total, alors que cette proportion était d'un peu moins de 4 % 1986⁹.

La proportion de femmes par secteur d'activité est sensiblement la même pour l'ensemble des corps de police (entre 26,0 et 32,8 %), à l'exception des mesures d'urgence où elles sont proportionnellement moins nombreuses (9,1 %). Elles représentent le tiers de l'effectif du SPVM (33,5 %), près du quart de celui de la SQ (24,9 %) et un peu plus du quart dans les autres CPM (26,4 %) (tableau 10).

Toutefois, la proportion d'hommes (84,8 %) dans des postes d'encadrement et de supervision est la plus élevée alors qu'ils occupent 69,4 % des autres postes. Ces tendances sont sensiblement les mêmes pour tous les corps de police, bien que le SPVM compte, en proportion, davantage de femmes dans les différentes fonctions comparativement aux autres corps de police (tableau 11).

En 2019, la proportion de l'effectif policier permanent âgé de moins de 35 ans était de 33,7 % pour la SQ, de 30,3 % pour le SPVM et de 27,2 % pour les autres CPM. La proportion du personnel âgé de 35 à 44 ans était de 34,0 % pour la SQ, de 35,3 % pour le SPVM et de 39,0 % pour les autres CPM. Les policiers âgés de 45 ans et plus composaient enfin 32,3 % de l'effectif de la SQ, 34,5 % de l'effectif du SPVM et 33,8 % de celui des autres CPM (tableau 12).

Les hommes sont représentés en plus grande proportion dans toutes les tranches d'âge et dans tous les corps de police, mais c'est dans la catégorie des 55 ans et plus que la proportion d'hommes est la plus importante par rapport à celle des femmes. Celle des 45 à 54 ans vient ensuite au second rang (tableau 13).

La proportion de policiers âgés de moins de 35 ans au sein de l'effectif policier permanent (30,6 %) a augmenté de 5,2 % par rapport à 2018 (29,1 %), mais reste inférieure à celle enregistrée en 2010 (35,7 %). La proportion des 35 à 44 ans est demeurée relativement stable au cours des dix dernières années (35,8 % en moyenne), mais celle de l'effectif âgé de 45 ans et plus n'a pas cessé de croître entre 2010 et 2019, passant de 28,2 % à 33,5 % (tableau¹⁴). Rappelons qu'au Québec, les policiers ont rarement moins de 21 ans à la fin de leur formation en techniques policières.

Au Canada, 55 % des policiers avaient 40 ans et plus en 2019. La proportion des 50 ans et plus ne cesse d'augmenter depuis 2012, passant de 15 à 18 % en 2019¹⁰.

⁹ Patricia CONOR, Sophie CARRIÈRE, Suzanne AMEY, Sharon MARCELLUS et Julie SAUVÉ (2020), « Les ressources policières au Canada, 2019 », *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p.13.

¹⁰ *Ibid*

Les minorités visibles ou ethniques

La proportion de policiers permanents appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement dans l'ensemble des corps de police, passant de 4,2 % en 2012¹¹ à 5,0 % en 2019. Comme pour les huit dernières années, leur présence est plus importante au sein du SPVM avec 11,6 % de l'effectif permanent en 2019, comparativement à 1,9 % pour la SQ et 3,0 % pour les autres CPM. Le SPVM continue d'afficher le pourcentage le plus élevé (11,6 %) de policiers appartenant à une minorité visible ou ethnique malgré une baisse d'un dixième pour cent par rapport à 2018. Toutefois, c'est au sein des autres corps de police municipaux que cette proportion a le plus augmenté, passant de 1,6 % en 2012 à 3,0 % en 2019 (tableau 15).

Notons que c'est aussi au sein du SPVM que la proportion de femmes issues de minorités visibles ou ethniques est la plus importante, soit 7,4 % de l'effectif policier, comparativement à 3,0 % dans les autres CPM et 1,9 % à la SQ. La proportion de femmes appartenant à une minorité visible ou ethnique au SPVM équivaut à un peu plus de la moitié de celle des hommes (13,7 %) au sein de ce corps de police (tableau 16).

Dans l'ensemble du Canada, 8 % des policiers ont déclaré faire partie d'une minorité visible ou ethnique. En comparaison, et selon les données du recensement de 2016, 22 % de la population canadienne s'identifie comme telle¹².

Des policiers issus des Premières Nations ou Inuits sont également représentés dans les corps de police du Québec (SQ et CPM). Les données recueillies montrent qu'en 2019, 151 policiers étaient issus des Premières Nations ou étaient inuits, soit 1,0 % de l'effectif policier permanent. Près des deux tiers d'entre eux (59,6 %) étaient à l'emploi de la SQ, le sixième (16,6 %) travaillait au SPVM et un peu moins du quart (23,8 %) était au service des autres CPM (tableau 17).

On constate une augmentation de 10,2 % du nombre de policiers (151) permanents issus des Premières Nations ou Inuits en 2019 par rapport à l'année précédente (137) (tableau 18). Au Canada, les Autochtones représentent 5 % de la population canadienne. En 2019, 4 % des policiers canadiens ont déclaré être Autochtones¹³.

Les années de service reconnues

La répartition de l'effectif policier permanent montre que plus de la moitié des policiers ont cumulé entre 6 et 20 années de service reconnues (54,6 %). Les policiers en ayant moins comptaient pour 17,3 % de l'effectif, alors que 28,1 % ont acquis 21 années de service et plus. C'est dans les catégories de personnes qui ont cumulé entre 6 et 20 ans de service que l'on trouve la proportion la plus importante de femmes (31,9 % en moyenne), alors que cette proportion est beaucoup moins importante (19,5 % en moyenne) lorsqu'on considère uniquement l'effectif qui a cumulé plus de 20 années de service reconnues (tableau 19).

On constate que la proportion des policiers qui n'avaient pas encore atteint 6 années de service reconnues a globalement diminué entre 2010 et 2019, passant de 20,2 % à 17,3 %. Cette proportion est toutefois remontée en 2019, passant de 13,7 % à 17,3 % (tableau 20).

Les départs à la retraite

Au cours de l'année 2019, 457 policiers quittaient leur emploi pour la retraite, ce qui représente 3,1 % de l'effectif policier permanent. Notons que le nombre annuel de départs à la retraite était de 472 en moyenne entre 2014 et 2019 contre 256 policiers par année entre 2010 et 2013. C'est à la SQ et au SPVM que les départs ont été les plus nombreux en 2019 par rapport à l'effectif policier total, soit 3,4 % et 3,1 % chacun, comparativement à 2,9 % pour les autres CPM (tableau 22).

¹¹ La collecte de données concernant les minorités ethniques a débuté en 2012. Avant cette date, seules les données relatives aux minorités visibles étaient colligées.

¹² Conor, P., Carrière, S., Amey, S., Marcellus, S. et Sauvé, J. (2020), *Les ressources policières au Canada, 2019*, *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 12.

¹³ Conor, P., Robson, J. et Marcellus, S. (2019), *Les ressources policières au Canada, 2018*, *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 12-13.

Dans l'ensemble des corps de police, 69,1 % des nouveaux retraités avaient cumulé de 25 à 30 ans de service, alors que 23,6 % en avaient cumulé de 31 à 35. Seuls 2,8 % avaient 36 ans et plus de service reconnus tandis que 4,4 % des policiers nouvellement retraités se sont retirés avec moins de 25 ans de service (tableau 23). Il faut préciser que les policiers du Québec sont admissibles à la retraite dès qu'ils atteignent 25 ans de service.

L'embauche

En revanche, 875 policiers permanents ont été embauchés dans les différents corps de police du Québec, dont ceux autochtones, en 2019, ce qui représente 5,9 % de l'effectif policier permanent. Ce sont 387 policiers de plus qu'en 2018¹⁴.

La SQ a embauché 380 policiers en 2019, ce qui représente 43,4 % du nouvel effectif policier permanent au Québec, alors que 20,8 % des policiers ont été embauchés par le SPVM et 35,8 % l'ont été par les autres CPM. Dans tous les cas, et comme pour les deux années précédentes, les policiers embauchés étaient majoritairement âgés de 34 ans et moins (95,8 %) (tableau 24).

1.3 L'effectif civil permanent

Pour soutenir le travail des policiers, la SQ et les CPM pouvaient compter en 2019 sur 3 905 civils permanents, ce qui représente 20,9 % des 18 679 employés permanents (civils et policiers) à l'emploi des corps de police du Québec. Près de la moitié de l'effectif civil permanent travaille pour la SQ (46,2 %) (tableau 25).

La fonction occupée

Près des deux tiers (65,2 %) de l'effectif civil permanent des corps de police sont composés de personnel de soutien, 15,1 % de professionnels, 12,7 % de techniciens et 7,0 % de cadres. Entre 2015 et 2019, on remarque que le nombre de professionnels embauchés au sein des corps de police a progressé de 26,3 %, tout comme celui des cadres civils (+5,4 %). En contrepartie, le nombre de techniciens à l'emploi des corps de police a diminué de 8,3 %. Le personnel de soutien est demeuré plutôt stable avec une progression de 1,3 % (tableau 26).

Le sexe et le groupe d'âge

L'effectif civil est majoritairement composé de femmes (70,6 %). Elles se trouvent en proportion plus importante dans toutes les fonctions occupées par du personnel civil, plus particulièrement dans les postes de soutien (73,5 %) et de techniciens (71,1 %) (tableau 28). L'effectif civil féminin se trouve également en plus grande proportion que celui masculin dans toutes les catégories d'âge (tableau 29).

¹⁴ MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2020). *La desserte policière au Québec, Profil organisationnel 2018*, p.12.



2 Le personnel dans les corps de police autochtones

Les communautés autochtones du Québec sont généralement desservies par des CPA¹⁵ créés en vertu des articles 90 à 102 de la *Loi sur la police*. Le nombre minimal de policiers au sein des CPA est déterminé par des ententes tripartites sur la prestation des services policiers conclues entre les conseils de bande, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. En vertu de ces ententes, 22 CPA desservent 44 communautés, soit 92,3 % de la population autochtone vivant dans les communautés inuites et amérindiennes du Québec.

Les communautés autochtones visées par ces ententes habitent 11 des 17 régions administratives du Québec. Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 44).

Parmi l'effectif policier autochtone, on compte aussi des constables spéciaux nommés en vertu de l'article 107 de la *Loi sur la police* ou pour une période maximale de quatre mois renouvelable par les autorités locales en vertu de l'article 108 de cette même loi.

L'effectif permanent total des CPA s'élevait à 422 personnes au 31 décembre 2019, dont 353 policiers (83,6 %), 17 constables spéciaux (4,0 %) et 52 civils (12,3 %) (tableau 31). Cet effectif est plus élevé que l'effectif total (406) sur lequel ces corps de police pouvaient compter à pareille date l'année précédente.

Parmi les 370 policiers et constables spéciaux de l'effectif permanent, 58,9 % (218) étaient issus des Premières Nations ou Inuits (tableau 32), dont près de la moitié (48,6 %) étaient à l'emploi des CPA d'Akwesasne (33), d'Eeyou Eenou (44) et de Kahnawake (29).

Les CPA de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake sont ceux dont le nombre de policiers et de constables spéciaux en poste est le plus élevé. Ces CPA comptent plus de la moitié (62,4 %) de l'effectif total des CPA au Québec (tableau 46).

2.1 L'effectif policier autochtone¹⁶

La fonction occupée

Les CPA comptent 353 policiers en fonction, dont près des deux tiers sont des patrouilleurs (65,4 %) et 7,1 %, des enquêteurs. Les postes de supervision ou d'encadrement représentent 15,0 % de l'effectif et 12,5 % occupent une autre fonction (tableau 33).

¹⁵ Quelques communautés sont toutefois desservies par la SQ.

¹⁶ Les données transmises par les CPA pour l'année 2019 ne sont pas complètes, ce qui explique certains écarts entre le nombre total de policiers en fonction dans les CPA et celui indiqué dans les tableaux de l'annexe I.

Le sexe et le groupe d'âge

L'effectif policier autochtone permanent est composé majoritairement d'hommes (86,7 %). Ces derniers occupent 86,6 % des postes de patrouilleurs et 92,0 % des postes d'enquêteurs. En conséquence, le personnel policier féminin n'occupe que 13,3 % de toutes les fonctions policières dans les CPA (tableau 34).

Les années de service reconnues

Comparativement aux autres corps de police, la majorité de l'effectif policier autochtone cumule moins de 11 années de service reconnues (60,4 %). La proportion de policiers cumulant moins de 11 ans de service est presque aussi importante chez les femmes (63,6 %) que chez les hommes (59,9 %). Près de la moitié (46,6 %) des policiers permanents dans les CPA ont moins de 6 années de service reconnues (tableau 36).

2.2 Les constables spéciaux autochtones

Sur les 17 constables spéciaux au sein des CPA, 10 sont issus des Premières Nations ou Inuits. Ils sont à l'emploi des CPA suivants : Kativik (3), Kahnawake (4) et Listuguj (3) (tableaux 37, 45 et 46). Parmi les 17 constables spéciaux, 11 sont patrouilleurs, 4 occupent un poste de supervision ou d'encadrement, 1 est enquêteur et 1 occupe une autre fonction non précisée (tableau 37).

Le sexe, le groupe d'âge et les années de service reconnues

D'après les informations reçues, 3 constables spéciaux sont de sexe féminin et occupent respectivement des fonctions d'enquêteur (1) et de patrouilleur (2). En ce qui a trait à l'âge de l'effectif, 13 des 17 constables spéciaux sont âgés entre 25 et 44 ans et 4 sont âgés de 45 ans et plus. Quant aux années de service reconnues, 8 ont acquis entre 11 et 20 ans de service, 8 en ont cumulé 10 et moins, et 1 en a 21 et plus (tableaux 38 à 40).

2.3 L'effectif civil dans les corps de police autochtones

La fonction occupée

L'effectif civil permanent au sein des CPA est de 52 personnes au total. Parmi elles, 40 occupent des fonctions de personnel de soutien (76,9 %), huit (8) de techniciens (15,4 %), trois (3) de professionnels (5,8 %). Une personne (1,9 %) occupe des fonctions d'encadrement (tableau 41).

Le sexe

À l'instar du portrait observé dans les CPM et à la SQ, les femmes occupent majoritairement (86,5 %) les fonctions réservées au personnel civil, à l'exception du seul poste de cadre occupé actuellement par un homme. En revanche, les trois postes de professionnels sont occupés par des femmes (tableau 41).

Annexe I

Les tableaux de la desserte policière au Québec, 2019



Tableau 1

Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon le corps de police, 2019

Corps de police	Policier autorisé (n)	Civil (n)	Total (n)
CPM (niveaux 1 à 4)	4 787	1 289	6 076
SPVM (niveau 5)	4 509	948	5 457
SQ (niveau 6)	5 813	2 063	7 876
Total	15 109	4 300	19 409

Tableau 2

Évolution de l'effectif policier autorisé par 100 000 habitants, de 2010 à 2019

Année	Policier autorisé (n)	Variation annuelle (%)	Population* (n)	Ratio
2010	14 394	—	7 843 306	184
2011	14 509	0,8	7 926 660	183
2012	14 844	2,3	7 986 169	186
2013	15 177	2,2	8 085 255	188
2014	15 159	-0,1	8 144 826	186
2015	15 140	-0,1	8 193 018	185
2016	15 159	0,1	8 254 029	184
2017	15 305	1,0	8 321 347	184
2018	15 035	-1,8	8 320 210	181
2019	15 109	0,5	8 413 391	180

* Données tirées du décret de population 1214-2019 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 3

Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon l'activité policière, 2019

Activité policière	Policier autorisé (n)	Policier autorisé (%)	Civil (n)	Civil (%)	Total (n)
Direction/Administration	512	3,4	1 022	23,8	1 534
Gendarmerie	9 956	65,9	837	19,5	10 793
Enquêtes	2 808	18,6	272	6,3	3 080
Services de soutien	1 660	11,0	2 149	50,0	3 809
Mesures d'urgence	173	1,1	20	0,5	193
Total	15 109	100,0	4 300	100,0	19 409

Tableau 4

Répartition de l'effectif policier autorisé et permanent selon le corps de police, 2019

Corps de police	Policier autorisé (n)	Policier permanent (n)
CPM	9 296	9 085
SQ	5 813	5 689
Total	15 109	14 774

Tableau 5

Évolution de l'effectif policier permanent, de 2010 à 2019

Année	Policier permanent (n)	Ratio	Population (n)
2010	14 364	183	7 843 306
2011	14 664	185	7 926 660
2012	14 806	185	7 986 169
2013	14 883	184	8 085 255
2014	14 895	183	8 144 826
2015	14 819	181	8 193 018
2016	14 683	178	8 254 029
2017	14 771	178	8 321 347
2018	14 526	175	8 320 210
2019	14 774	176	8 413 391

Tableau 6

Répartition de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants selon le corps de police et le niveau de service, 2019

Corps de police	Niveau de service	Policier permanent (n)	Policier permanent (%)	Ratio	Population (n)
CPM	Niveau 1	430	2,9	131	327 653
	Niveau 2	1 952	13,2	116	1 682 053
	Niveau 3	1 558	10,5	135	1 157 233
SPVQ	Niveau 4	870	5,9	149	583 507
SPVM	Niveau 5	4 275	28,9	209	2 050 053
SQ	Niveau 6	5 689	38,5	218	2 612 892

Tableau 7

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et l'activité policière, 2019

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Direction/Administration	206	3,6	143	3,3	153	3,2	502	3,4
Gendarmerie	3 719	65,4	2 551	59,7	3 394	70,6	9 664	65,4
Enquêtes	1 153	20,3	732	17,1	774	16,1	2 659	18,0
Services de soutien	509	8,9	813	19,0	473	9,8	1 795	12,1
Mesures d'urgence	102	1,8	36	0,8	16	0,3	154	1,0
Total	5 689	100,0	4 275	100,0	4 810	100,0	14 774	100,0

Tableau 8

Répartition de l'effectif policier permanent selon l'activité policière, de 2018 à 2019

Activité policière	2018 (n)	2019 (n)	Variation
Direction/Administration	481	502	4,4
Gendarmerie	9 631	9 664	0,3
Enquêtes	2 485	2 659	7,0
Services de soutien	1 736	1 795	3,4
Mesures d'urgence	193	154	-20,2
Total	14 526	14 774	1,7

Tableau 9

Évolution de l'effectif policier permanent selon le sexe, de 2010 à 2019

Année	Femmes		Hommes		Total
	(n)	(%)	(n)	(%)	
2010	3 447	24,0	10 917	76,0	14 364
2011	3 612	24,6	11 052	75,4	14 664
2012	3 712	25,1	11 094	74,9	14 806
2013	3 771	25,3	11 112	74,7	14 883
2014	3 849	25,8	11 046	74,2	14 895
2015	3 907	26,4	10 912	73,6	14 819
2016	3 924	26,7	10 759	73,3	14 683
2017	4 002	27,1	10 769	72,9	14 771
2018	3 989	27,5	10 537	72,5	14 526
2019	4 115	27,9	10 659	72,1	14 774

Tableau 10

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et l'activité policière, 2019

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Direction/Administration	28,2	71,8	45,5	54,5	20,3	79,7	30,7	69,3
Gendarmerie	25,5	74,5	30,9	69,1	25,7	74,3	27,0	73,0
Enquêtes	26,5	73,5	44,8	55,2	30,7	69,3	32,8	67,2
Services de soutien	18,9	81,1	29,8	70,2	27,1	72,9	26,0	74,0
Mesures d'urgence	4,9	95,1	25,0	75,0	0,0	100,0	9,1	90,9
Total	24,9	75,1	33,5	66,5	26,4	73,6	27,9	72,1

Tableau 11

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et la fonction occupée, 2019

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Encadrement/ Supervision	15,4	84,6	17,2	82,8	13,5	86,5	15,2	84,8
Autres postes	27,4	72,6	35,9	64,1	29,2	70,8	30,6	69,4
Total	24,9	75,1	33,5	66,5	26,4	73,6	27,9	72,1

Tableau 12

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et le groupe d'âge, 2019

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	269	4,7	62	1,5	41	0,9	372	2,5
25 à 34 ans	1 646	28,9	1 232	28,8	1 268	26,4	4 146	28,1
35 à 44 ans	1 935	34,0	1 508	35,3	1 874	39,0	5 317	36,0
45 à 54 ans	1 508	26,5	1 337	31,3	1 420	29,5	4 265	28,9
55 ans et plus	331	5,8	136	3,2	207	4,3	674	4,6
Total	5 689	100,0	4 275	100,0	4 810	100,0	14 774	100,0

Tableau 13

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2019

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	26,0	74,0	45,2	54,8	19,5	80,5
25 à 34 ans	31,5	68,5	33,6	66,4	29,5	70,5
35 à 44 ans	29,7	70,3	38,7	61,3	31,7	68,3
45 à 54 ans	15,3	84,7	28,5	71,5	19,4	80,6
55 ans et plus	6,3	93,7	19,1	80,9	8,7	91,3
Total	24,9	75,1	33,5	66,5	26,4	73,6

Tableau 14

Évolution de la répartition de l'effectif policier permanent selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019

Groupe d'âge	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)
24 ans et moins	3,7	3,1	2,7	2,3	2,2	2,3	2,2	2,4	1,6	2,5
25 à 34 ans	32,0	32,0	31,3	30,7	30,0	29,1	28,1	28,3	27,5	28,1
35 à 44 ans	36,1	35,3	35,2	35,2	35,1	35,9	36,4	36,0	36,7	36,0
45 à 54 ans	25,8	27,1	28,0	28,8	29,2	29,1	29,2	28,9	29,6	28,9
55 ans et plus	2,4	2,5	2,8	3,0	3,5	3,6	4,0	4,4	4,6	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 15

Évolution de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique, de 2012 à 2019

Année	SQ (%)	SPVM (%)	Autres CPM (%)	Moyenne (%)
2012	1,1	10,9	1,6	4,2
2013	1,5	10,8	2,1	4,6
2014	1,4	11,1	2,7	4,8
2015	1,5	11,3	2,7	4,9
2016	1,6	11,6	2,7	5,0
2017	1,6	11,6	2,9	5,1
2018	1,7	11,7	2,9	5,1
2019	1,9	11,6	3,0	5,0

Tableau 16

Répartition de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2019

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	1,4	1,0	3,6	2,9	0,0	6,1	1,9	1,9
25 à 34 ans	1,9	1,7	5,6	9,4	3,5	2,8	3,5	4,3
35 à 44 ans	1,2	1,6	8,6	14,5	3,0	4,0	4,3	5,8
45 à 54 ans	2,2	2,6	7,9	16,4	2,5	2,1	4,7	6,3
55 ans et plus	19,0	1,3	7,7	18,2	0,0	1,1	9,2	4,3
Total	1,9	1,9	7,4	13,7	3,0	2,9	4,2	5,4

Tableau 17

Répartition de l'effectif policier permanent issu des Premières Nations ou Inuit selon le corps de police, 2019

Corps de police	Policiers permanents issus des Premières Nations ou Inuits		Effectif policier permanent total	
	(n)	(%)	(n)	(%)
Autres CPM	36	23,8	4 810	0,7
SPVM	25	16,6	4 275	0,6
SQ	90	59,6	5 689	1,6
Total	151	100,0	14 774	1,0

Tableau 18

Évolution du nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou Inuits, 2018 et 2019

Corps de police	2018 (n)	2019 (n)	Variation (%)
Autres CPM	31	36	16,1
SPVM	22	25	13,6
SQ	84	90	7,1
Total	137	151	10,2

Tableau 19

Répartition de l'effectif policier permanent selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2019

Années de service reconnues	Femmes	Hommes	Total	
	(%)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	27,7	72,3	100,0	2 557
6 à 10 ans	30,8	69,2	100,0	2 181
11 à 15 ans	32,2	67,8	100,0	2 925
16 à 20 ans	32,8	67,2	100,0	2 961
21 à 25 ans	23,0	77,0	100,0	2 241
26 ans et plus	16,0	84,0	100,0	1 909
Total	27,9	72,1	100,0	14 774

Tableau 20

Évolution de l'effectif policier permanent selon le nombre d'années de service reconnues, de 2010 à 2019

Années de service reconnues	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)
Moins de 6 ans	20,2	17,9	14,8	13,6	14,0	14,0	13,9	15,9	13,7	17,3
6 à 10 ans	20,1	19,8	18,7	21,1	19,8	20,6	18,9	17,9	17,1	14,8
11 à 15 ans	18,5	21,2	21,0	23,8	19,4	19,2	19,8	18,7	20,0	19,8
16 à 20 ans	17,2	14,4	12,4	18,5	17,0	17,7	20,4	21,1	21,4	20,0
21 à 25 ans	15,8	17,5	17,9	14,6	16,4	15,8	14,0	13,9	14,2	15,2
26 ans et plus	8,1	9,2	15,2	8,4	13,4	12,7	12,9	12,4	13,5	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 21

Répartition de l'effectif policier permanent par corps de police selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2019

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	26,6	73,4	31,6	68,4	23,7	76,3	27,7	72,3
6 à 10 ans	30,8	69,2	35,5	64,5	28,8	71,2	30,8	69,2
11 à 15 ans	31,4	68,6	34,6	65,4	31,3	68,7	32,2	67,8
16 à 20 ans	28,4	71,6	39,6	60,4	31,1	68,9	32,8	67,2
21 à 25 ans	17,8	82,2	32,3	67,7	17,7	82,3	23,0	77,0
26 ans et plus	8,6	91,4	23,1	76,9	19,5	80,5	16,0	84,0
Total	24,9	75,1	33,5	66,5	26,4	73,6	27,9	72,1

Tableau 22

Évolution du nombre et du pourcentage de policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police, de 2010 à 2019

Année	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
2010	125	2,3	77	1,7	94	2,1	296	2,1
2011	88	1,6	58	1,3	84	1,9	230	1,6
2012	90	1,6	55	1,2	76	1,7	221	1,5
2013	116	2,0	88	2,0	71	1,6	275	1,9
2014	124	2,1	186	4,0	115	2,6	425	2,9
2015	191	3,3	228	5,0	86	1,9	505	3,4
2016	200	3,5	191	4,2	104	2,3	495	3,3
2017	208	3,8	156	3,4	129	2,8	493	3,4
2018	182	3,3	150	3,3	127	2,7	459	3,1
2019	189	3,4	135	3,1	133	2,9	457	3,1

Tableau 23

Répartition des policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnues, 2019

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 25 ans	9	4,8	4	3,0	7	5,3	20	4,4
25 à 30 ans	147	77,8	101	74,8	68	51,1	316	69,1
31 à 35 ans	27	14,3	30	22,2	51	38,3	108	23,6
36 ans et plus	6	3,2	0	0,0	7	5,3	13	2,8
Total	189	100,0	135	100,0	133	100,0	457	100,0

Tableau 24

Répartition de l'effectif policier permanent embauché selon le corps de police et le groupe d'âge, 2019

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	224	58,9	43	23,6	60	19,2	327	37,4
25 à 34 ans	145	38,2	136	74,7	230	73,5	511	58,4
35 à 44 ans	11	2,9	3	1,6	18	5,8	32	3,7
45 à 54 ans	0	0,0	0	0,0	3	1,0	3	0,3
55 ans et plus	0	0,0	0	0,0	2	0,6	2	0,2
Total	380	100,0	182	100,0	313	100,0	875	100,0

Tableau 25

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, 2019

Corps de police	(n)	Civils permanents (%)
Autres CPM	1 250	32,0
SPVM	849	21,7
SQ	1 806	46,2
Total	3 905	100,0

Tableau 26

Évolution de l'effectif civil permanent selon la fonction occupée, de 2015 à 2019

Fonction occupée	2015		2016		2017		2018		2019	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	260	6,9	263	6,9	275	7,2	274	7,2	274	7,0
Professionnel	467	12,4	474	12,5	499	13,1	533	13,9	590	15,1
Technicien	539	14,3	450	11,9	483	12,7	500	13,0	494	12,7
Personnel de soutien	2 515	66,5	2 599	68,6	2 559	67,1	2 525	65,9	2 547	65,2
Total	3 781	100,0	3 786	100,0	3 816	100,0	3 832	100,0	3 905	100,0

Tableau 27

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et la fonction occupée, 2019

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	70	3,9	74	8,7	130	10,4	274	7,0
Professionnel	462	25,6	78	9,2	50	4,0	590	15,1
Technicien	379	21,0	49	5,8	66	5,3	494	12,7
Personnel de soutien	895	49,6	648	76,3	1 004	80,3	2 547	65,2
Total	1 806	100,0	849	100,0	1 250	100,0	3 905	100,0

Tableau 28

Répartition de l'effectif civil permanent selon le sexe et la fonction occupée, 2019

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	172	62,8	102	37,2	274	7,0
Professionnel	361	61,2	229	38,8	590	15,1
Technicien	351	71,1	143	28,9	494	12,7
Personnel de soutien	1 873	73,5	674	26,5	2 547	65,2
Total	2 757	70,6	1 148	29,4	3 905	100,0

Tableau 29

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2019

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	72,2	27,8	100,0	0,0	55,6	44,4	66,7	33,3
25 à 34 ans	77,0	23,0	80,3	19,7	72,9	27,1	76,2	23,8
35 à 44 ans	66,1	33,9	68,3	31,7	71,3	28,7	68,4	31,6
45 à 54 ans	69,2	30,8	65,8	34,2	73,8	26,2	69,9	30,1
55 ans et plus	70,9	29,1	61,6	38,4	75,9	24,1	70,6	29,4
Total	70,0	30,0	68,4	31,6	73,0	27,0	70,6	29,4

Tableau 30

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2019

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	67,0	33,0	69,4	30,6	74,9	25,1	69,4	30,6
6 à 10 ans	70,5	29,5	64,7	35,3	71,1	28,9	69,7	30,3
11 à 15 ans	68,9	31,1	69,2	30,8	69,7	30,3	69,3	30,7
16 à 20 ans	74,0	26,0	72,4	27,6	78,2	21,8	74,7	25,3
21 à 25 ans	71,4	28,6	74,0	26,0	70,5	29,5	71,9	28,1
26 ans et plus	75,4	24,6	62,9	37,1	76,1	23,9	72,3	27,7
Total	70,0	30,0	68,4	31,6	73,0	27,0	70,6	29,4

Tableau 31

Répartition de l'effectif permanent dans les CPA selon le sexe, 2019*

Effectif permanent	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Policiers	47	49,5	306	93,6	353	83,6
Constables spéciaux	3	3,2	14	4,3	17	4,0
Civils	45	47,4	7	2,1	52	12,3
Total	95	100,0	327	100,0	422	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 32

Répartition de l'effectif permanent issu des Premières Nations ou Inuit dans les CPA, 2019*

Effectif permanent	Effectif permanent issu des Premières Nations ou Inuit (n)	Effectif permanent total (n)	Total (%)
Policiers	208	353	58,9
Constables	10	17	58,8
Total	218	370	58,9

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 33

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon la fonction occupée, 2019*

Fonction occupée	Policiers permanents	
	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	53	15,0
Enquêteur	25	7,1
Patrouilleur	231	65,4
Autre fonction	44	12,5
Total	353	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 34

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2019*

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	9	19,1	44	14,4	53	15,0
Enquêteur	2	4,3	23	7,5	25	7,1
Patrouilleur	31	66,0	200	65,4	231	65,4
Autre fonction	5	10,6	39	12,7	44	12,5
Total	47	100,0	306	100,0	353	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 35

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2019*

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	9	20,5	37	12,2	46	13,2
25 à 34 ans	17	38,6	92	30,3	109	31,3
35 à 44 ans	7	15,9	97	31,9	104	29,9
45 à 54 ans	11	25,0	57	18,8	68	19,5
55 ans et plus	0	0,0	21	6,9	21	6,0
Total	44	100,0	304	100,0	348	100,0

* Données provenant de 18 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 36

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2019*

Années de service reconnues	Femmes		Homme		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	24	54,5	138	45,4	162	46,6
6 à 10 ans	4	9,1	44	14,5	48	13,8
11 à 15 ans	5	11,4	51	16,8	56	16,1
16 à 20 ans	5	11,4	34	11,2	39	11,2
21 à 25 ans	4	9,1	20	6,6	24	6,9
26 ans ou plus	2	4,5	17	5,6	19	5,5
Total	44	100,0	304	100,0	348	100,0

* Données provenant de 18 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 37

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon la fonction occupée, 2019*

Fonction occupée	Constables spéciaux permanents	
	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	4	23,5
Enquêteur	1	5,9
Patrouilleur	11	64,7
Autre fonction	1	5,9
Total	17	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 38

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2019*

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	0	0,0	4	28,6	4	23,5
Enquêteur	1	33,3	0	0,0	1	5,9
Patrouilleur	2	66,7	9	64,3	11	64,7
Autre fonction	0	0,0	1	7,1	1	5,9
Total	3	100,0	14	100,0	17	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 39

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2019*

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	1	33,3	3	21,4	4	23,5
25 à 34 ans	0	0,0	3	21,4	3	17,6
35 à 44 ans	1	33,3	5	35,7	6	35,3
45 à 54 ans	1	33,3	2	14,3	3	17,6
55 ans et plus	0	0,0	1	7,1	1	5,9
Total	3	100,0	14	100,0	17	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 40

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2019*

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	1	33,3	6	42,9	7	41,2
6 à 10 ans	0	0,0	1	7,1	1	5,9
11 à 15 ans	1	33,3	3	21,4	4	23,5
16 à 20 ans	1	33,3	3	21,4	4	23,5
21 à 25 ans	0	0,0	1	7,1	1	5,9
26 ans ou plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	3	100,0	14	100,0	17	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 41

Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2019*

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	0	0,0	1	14,3	1	1,9
Professionnel	3	6,7	0	0,0	3	5,8
Technicien	6	13,3	2	28,6	8	15,4
Personnel de soutien	36	80,0	4	57,1	40	76,9
Total	45	100,0	7	100,0	52	100,0

* Données provenant de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Annexe II

La desserte policière dans les corps de police municipaux, 2019



Tableau 42

Les corps de police municipaux selon le niveau de service policier, Québec, 2019

Corps de police de niveau 1	Population
Desservant moins de 50 000 habitants	
Bromont	10 167
Mont-Tremblant (desserte multiple)	10 157
Thetford Mines	25 670
Memphrémagog (desserte multiple)	36 185
Total	82 179
Desservant de 50 000 à 99 999 habitants	
Granby	68 599
Saint-Jérôme	78 839
Saint-Jean-sur-Richelieu	98 036
Total	245 474

Corps de police de niveau 2	Population
Desservant moins de 100 000 habitants (CPM visés par l'article 71 de la Loi sur la police)	
Mercier	14 337
L'Assomption–Saint-Sulpice (desserte multiple)	26 789
Saint-Eustache	45 230
Mascouche	49 466
Région de Deux-Montagnes (desserte multiple)	51 020
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (desserte multiple)	51 283
Mirabel (desserte multiple)	74 752
Blainville	60 838
Châteauguay (desserte multiple)	68 400
Thérèse-De Blainville (desserte multiple)	76 841
Repentigny (desserte multiple)	91 917
Total	610 873
Desservant de 100 000 à 249 999 habitants	
Région de Roussillon (régie) (desserte multiple)	112 824
Terrebonne (desserte multiple)	142 608
Trois-Rivières	138 134
Lévis	147 440
Saguenay (desserte multiple)	148 218
Sherbrooke	169 136
Richelieu–Saint-Laurent (régie) (desserte multiple)	212 820
Total	1 071 180

Corps de police de niveau 3	Population
Desservant de 250 000 à 499 999 habitants	
Gatineau	286 755
Laval	439 754
Longueuil (desserte multiple)	430 724
Total	1 157 233

Corps de police de niveau 4	Population
Desservant de 500 000 à 999 999 habitants	
Québec (desserte multiple)	583 507

Corps de police de niveau 5	Population
Desservant 1 000 000 habitants et plus	
Montréal (desserte multiple)	2 050 053

Population totale desservie par les CPM	5 800 499
--	------------------

Source : Décret de population 1214-2019 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 43

Répartition de la population desservie selon le type de corps de police et la région administrative, Québec, 2019

Région administrative	Population régionale desservie (n)		Population régionale desservie* (%)		Corps de police municipaux (n)
	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	
Bas-Saint-Laurent	0	197 736	0,0	100,0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	148 218	127 641	53,7	46,3	1
Capitale-Nationale	583 507	165 629	77,9	22,1	1
Mauricie	138 134	129 508	51,6	48,4	1
Estrie	205 321	124 426	62,3	37,7	2
Montréal	2 050 053	0	100,0	0,0	1
Outaouais	338 038	56 386	85,7	14,3	2
Abitibi-Témiscamingue	0	144 882	0,0	100,0	0
Côte-Nord**	0	81 227	0,0	100,0	0
Nord-du-Québec	0	13 821	0,0	100,0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	88 421	0,0	100,0	0
Chaudière-Appalaches	173 110	255 327	40,4	59,6	2
Laval	439 754	0	100,0	0,0	1
Lanaudière***	310 780	227 712	57,7	42,3	4
Laurentides	397 677	198 339	66,7	33,3	7
Montérégie	1 015 907	553 295	64,7	35,3	8
Centre-du-Québec	0	248 542	0,0	100,0	0
Total****	5 800 499	2 612 892	68,9	31,1	30

Source : Décret de population 1214-2019 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

* La population desservie par un corps ou service de police autochtone est exclue. Celle-ci équivaut à moins de 1 % de la population québécoise.

** Puisqu'elle est desservie par un corps de police autochtone, la population de l'établissement indien Pakua Shipi a été soustraite de la population de la municipalité de Saint-Augustin qui est desservie par la Sûreté du Québec.

*** La population des municipalités de Bois-des-Filion (9 970) et de Sainte-Anne-des-Plaines (14 974) a été incluse dans la région de Lanaudière puisque ces villes sont desservies par le Service de police de Terrebonne.

**** Total de la population desservie par les CPM et la SQ : 8 413 391.

Annexe III

La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2019

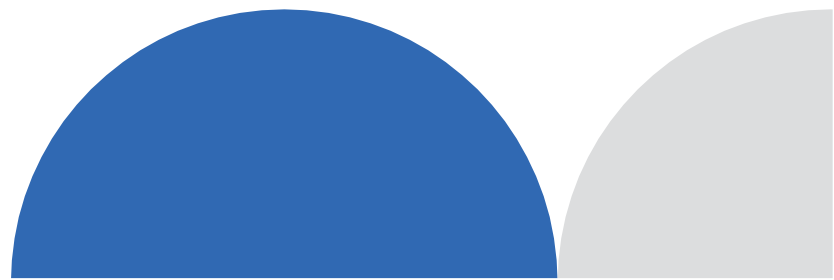


Tableau 44

Répartition de la population desservie par les CPA, Québec

Corps de police	Nation	Région administrative ¹	Population ²
Akwesasne (Québec seulement)	Mohawks	Montréal	2 381
Eagle Village (Kebaowek)	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	282
Eeyou Eenou	Cris (9 villages)	Nord-du-Québec	18 220
Essipit	Innus	Côte-Nord	289
Gesgapegiag	Micmacs	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	663
Kahnawake	Mohawks	Montréal	10 114
Kativik	Inuits (14 communautés)	Nord-du-Québec	14 161
Kawawachikamach	Naskapis	Côte-Nord	634
Kitigan Zibi	Algonquins	Outaouais	1 235
Lac Simon	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	1 464
Listuguj	Micmacs	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 550
Manawan	Attikameks	Lanaudière	2 134
Mashteuiatsh	Innus	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 038
Odanak-Wôlinak	Abénaquis	Centre-du-Québec	674
Opticivan	Attikameks	Mauricie	2 094
Pakua Shipi	Innus	Côte-Nord	232
Pessamit	Innus	Côte-Nord	2 312
Pikogan	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	545
Timiskaming	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	506
Uashat Mak Mani-Utenam	Innus	Côte-Nord	3 154
Wemotaci	Attikameks	Mauricie	1 280
Wendake	Hurons-Wendats	Capitale-Nationale	2 230
Total			68 192

1. Données tirées du site du Secrétariat aux affaires autochtones.

2. Données tirées du décret de population 1214-2019 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 45

Nombre de policiers et constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou Inuits, Québec, 2019

Corps de police	Policiers et constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou Inuits	
	Policiers	Constables spéciaux
Akwesasne	33	0
Eagle Village (Kebaowek)	1	0
Eeyou Eenou	44	0
Essipit	4	0
Gesgapegiag	4	0
Kahnawake	29	4
Kativik	3	3
Kawawachikamach	6	0
Kitigan Zibi	10	0
Lac Simon	7	0
Listuguj	7	3
Manawan	ND	ND
Mashteuiatsh	8	0
Odanak-Wôlinak	ND	ND
Opitciwan	11	0
Pakua Shipi	3	0
Pessamit	15	0
Pikogan	1	0
Timiskaming	6	0
Uashat Mak Mani-Utenam	10	0
Wemotaci	ND	ND
Wendake	6	0
Total	208	10

ND : Données non disponibles

Tableau 46

Nombre de policiers et constables spéciaux permanents dans les CPA, Québec, 2019

Corps de police	Policiers	Constables spéciaux
Akwesasne	38	
Eagle Village (Kebaowek)	1	
Eeyou Eenou	77	
Essipit	4	
Gesgapegiag	8	
Kahnawake	29	4
Kativik	73	10
Kawawachikamach	6	
Kitigan Zibi	10	
Lac Simon	12	
Listuguj	9	3
Manawan	ND	
Mashteuiatsh	11	
Odanak-Wôlinak	ND	
Opitciwan	22	
Pakua Shipi	6	
Pessamit	15	
Pikogan	5	
Timiskaming	6	
Uashat Mak Mani-Utenam	11	
Wemotaci	ND	
Wendake	10	
Total	370	17

ND : Données non disponibles

